

# Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale



## LICENCE MANAGEMENT PUBLIC

**UNIVERSITÉ PAUL CÉZANNE  
AIX-MARSEILLE III**

**INSTITUT DE MANAGEMENT PUBLIC  
ET GOUVERNANCE TERRITORIALE**

**LICENCE**

**MANAGEMENT PUBLIC**

**L1, L2, L3**

**DIPLÔME D'ÉTAT**



**[www.managementpublic.univ-cezanne.fr](http://www.managementpublic.univ-cezanne.fr)**



## Ce qu'est l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT)

Créé en 1996 sous la forme d'un Institut Universitaire Professionnalisé, l'IMPGT a beaucoup évolué depuis, tout en conservant l'esprit et les finalités de professionnalisation qui ont présidé à sa création. Cette originalité lui confère une place toute particulière dans le paysage universitaire français où il se trouve être la seule unité de formation et de recherche en Management Public.

Ses modes de fonctionnement valorisent l'implication, les pratiques de travail en groupes, une ambiance de travail sérieuse et conviviale.

Chaque année de formation, en effectif limité, est encadrée par un responsable pédagogique dont le rôle est d'assurer la coordination d'un suivi personnalisé des étudiants.

Le point fort de la professionnalisation du cursus se concrétise chaque année à travers la réalisation d'un stage.

---

## Ce qu'est le Management public

C'est d'abord, comme pour toute science, un objet d'études qui est celui du fonctionnement de notre société. Il privilégie sa dimension territoriale et il se place dans un cadre d'action.

Trois disciplines sont nécessaires pour construire ces connaissances : la gestion, le droit public, l'économie, elles en forment le socle. D'autres sont utiles également : les sciences de la communication, les sciences de l'information, les sciences humaines ... Dans sa logique le management public se veut fondamentalement transdisciplinaire ... c'est peut-être nouveau dans nos Universités.

Le management public amène à réfléchir sur la place des grandes valeurs, de justice, d'égalité, d'équité ... et par delà sur les idées de progrès, d'aide au développement, de justice sociale, de partage et donc sur la place de l'homme dans la société... Nos études s'intéressent principalement au monde non marchand des administrations et des associations, qui participent à la production et à la redistribution sociale des richesses sans éluder pour autant le monde marchand de l'entreprise, créateur de valeur ajoutée.

Le domaine est immense. Il demande d'y entrer avec passion. C'est ce que nous proposons à nos étudiants.

*Pr Robert FOUCHET  
Directeur IMPGT*

## L'AGENDA

	<b>L.1</b>	<b>L.2</b>	<b>L.3</b>
1 <sup>er</sup> semestre	14 semaines Début octobre	14 semaines Début octobre	14 semaines Début octobre
Contrôle	Continu et fin du semestre		Fin du semestre

2 <sup>ème</sup> semestre	14 semaines	14 semaines	8 semaines
Contrôle	Continu et fin du semestre		Fin du semestre

Congés Noël	Les 2 semaines scolaires
Congés février	La 2 <sup>ème</sup> semaine scolaire
Congés Pâques	Les 2 semaines scolaires

<b><i>Stages</i></b>	2 jours par semaine à partir de janvier	2 jours par semaine à partir de janvier	Période bloquée de 2 mois (mi-avril à mi-juin)
<b>Rapport de stage et mémoire</b>	Rapport rendu en juin	Rapport rendu en juin	Soutenance de mémoire début juillet

**Chaque semestre est composé de 30 ECTS (European Credits Transfer System).  
Chaque cours est valorisé de 3 ECTS.  
Le stage de fin d'année offre 6 ECTS (avec rendu de rapport en L1 et L2) ou 9  
ECTS (soutenance de mémoire en L3).**

## LES CONDITIONS D'ACCÈS

L'entrée dans le cycle de LICENCE (L1) est ouverte à tout étudiant issu de l'ensemble des baccalauréats dans la limite des capacités d'accueil.

Conformément à la logique du système L.M.D., l'entrée en L2 demande la validation d'au moins 30 ECTS, l'entrée en L3, celle d'au moins 90 ECTS. La poursuite d'études pour les étudiants inscrits dans le cycle est précisée dans le règlement des examens, donné ci-après.

Une procédure de V.A.E. (validation des acquis de l'expérience) est possible en équivalence des ECTS requis.

---

## LE PUBLIC CONCERNÉ

En L1, les étudiants issus d'un baccalauréat général : S, ES, L. Ceux possédant un baccalauréat technologique proche des logiques ici développées : STT, SM S. Ceux titulaires d'un bac professionnel ayant le désir de réorienter leur formation.

Pour une entrée en L2, les étudiants souhaitent une réorientation de leurs études et ayant validé une année de formation dans le supérieur ou ayant validé une première année de classe préparatoire aux grandes écoles.

Pour une entrée en L3, les étudiants possédant un niveau équivalent à Bac+2 et plus particulièrement les titulaires d'un DEUG en Sciences Sociales ou d'un DUT. Sont aussi concernés les étudiants qui ont effectué 2 années de classe préparatoire aux grandes écoles.

## STAGES ET MEMOIRES EN LICENCE

En L1 et L2, le stage s'effectue en alternance de janvier à mai. Le sujet est validé par l'équipe pédagogique qui assure un suivi d'étudiant jusqu'à la composition d'un rapport de stage rendu en juin.

En L3, celui-ci prend la forme d'un mémoire soutenu devant un jury début juillet. Au niveau de l'année L3, le stade de la description est dépassé. On focalise son attention sur le fonctionnement (ou les dysfonctionnements) de l'organisation d'accueil. L'on devient ainsi acteur mais aussi "évaluateur" des modes de fonctionnement. On est ainsi directement dans le "politique", c'est-à-dire l'action intelligente.

On va chercher à améliorer ce fonctionnement en travaillant par exemple à partir des concepts d'efficacité ou d'efficience en établissant un lien avec les objectifs de cette organisation.

---

## PRINCIPES GENERAUX DU REGLEMENT DES EXAMENS

Sur chaque semestre d'étude l'étudiant qui a obtenu au moins 10/20 de moyenne générale valide l'ensemble du semestre et capitalise 30 ECTS.

Dans le cas où l'étudiant n'obtient pas la moyenne générale sur le semestre, les UE dont la note est au moins égale à 10 sont validées ainsi que les ECTS correspondants.

Le passage dans l'année d'étude supérieure n'est accepté que si un seul semestre a plus resté à valider.

L'étudiant qui a validé les quatre premiers semestres se voit attribuer le Diplôme de DEUG en Management Public.

L'étudiant qui a validé les six semestres se voit attribuer le Diplôme et le Grade de LICENCE en Management Public.

---

## LES MODULES DE BONIFICATION

L'IMPGT et L'Université Paul Cézanne proposent 3 modules de bonification pour les étudiants inscrits en Licence :

- Module engagement étudiant
- Module C2i
- Module sport

## LA PREMIERE ANNEE DE LICENCE L1 MANAGEMENT PUBLIC

### Enseignements sur Aix-en-Provence

---

<b>PREMIER SEMESTRE</b>	<b>ECTS</b>
<b>UE Obligatoires : total crédits</b>	<b>18</b>
Culture générale de base et actualité	3
Introduction au management public	3
Introduction à la gestion	3
Introduction au droit public	3
Introduction à l'économie	3
Méthodes d'expression écrite et orale	3
<b>UE Optionnelles (4 au choix) : total crédits</b>	<b>12</b>
Introduction à la psychologie sociale	3
Introduction à la science politique	3
Introduction à la sociologie	3
Introduction à la géographie économique	3
Histoire contemporaine	3

---

<b>DEUXIÈME SEMESTRE</b>	<b>ECTS</b>
<b>UE Obligatoires : total crédits</b>	<b>18</b>
Introduction à la gestion	3
Introduction au droit public	3
Introduction à l'économie	3
Méthodes d'expression écrite et orale	3
Anglais	3
Informatique	3
<b>Stage + rapport</b>	<b>6</b>
<b>UE Optionnelles (2 au choix) : total crédits</b>	<b>6</b>
Culture générale et acteurs publics	3
Philosophie	3
Espagnol ou Italien ou Allemand	3

---

*Compléments d'information : Rubrique « Les filières d'enseignement » sur le site Internet :  
[www.managementpublic.univ-cezanne.fr](http://www.managementpublic.univ-cezanne.fr)*

## LA DEUXIEME ANNEE DE LICENCE L2 MANAGEMENT PUBLIC

### Enseignements sur Aix-en-Provence

---

<b>TROISIÈME SEMESTRE</b>	<b>ECTS</b>
<b>UE Obligatoires : total crédits</b>	<b>24</b>
Gestion générale	3
Management public : approche générale	3
Gestion et management public : Etudes de cas	3
Grands domaines de l'action publique	3
Institutions administratives	3
Droit constitutionnel	3
Droit administratif	3
Les politiques économiques	3
<b>UE Optionnelles (2 au choix) : total crédits</b>	<b>6</b>
Grands problèmes des sociétés contemporaines	3
Méthodes d'expression	3
Droit public économique	3

---

<b>QUATRIÈME SEMESTRE</b>	<b>ECTS</b>
<b>UE Obligatoires : total crédits</b>	<b>18</b>
Introduction aux ressources humaines	3
TD ressources Humaines	3
Introduction finances publiques et budgets	3
TD gestion financière et budgétaire	3
Histoire des grandes politiques publiques	3
Anglais	3
<b>Stage + rapport</b>	<b>6</b>
<b>UE Optionnelles (2 au choix) : total crédits</b>	<b>6</b>
Méthodes d'expression	3
Espagnol ou Italien ou Allemand	3
Informatique	3

---

*Compléments d'information : Rubrique « Les filières d'enseignement » sur le site Internet :  
[www.managementpublic.univ-cezanne.fr](http://www.managementpublic.univ-cezanne.fr)*

**LA TROISIEME ANNEE DE LICENCE  
L3 MANAGEMENT PUBLIC**

**Enseignements sur Aix-en-Provence ou sur Marseille**

<b>CINQUIEME SEMESTRE</b>	<b>ECTS</b>
<b>UE Obligatoires : total crédits</b>	<b>21</b>
Management public : Etudes de cas	3
Stratégie des services	3
Marketing et qualité des services publics	3
Sociologie des organisations	3
Economie et politique euro-méditerranéenne	3
<b>BLOC Gestion des ressources humaines (GRH):</b>	
Gestion des ressources humaines	3
Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	3
<b>BLOC Gestion financière et budgétaire (GFB):</b>	
Gestion financière	3
Contrôle de gestion et pratiques d'audit	3
<b>UE Optionnelles (3 au choix) : total crédits</b>	<b>9</b>
Analyse de données et enquêtes	3
Communication	3
Economie et espace	3
Evaluation dans les systèmes publics	3
Gestion financière (bloc GRH)	3
Gestion des ressources humaines (bloc GFB)	3
<b>SIXIEME SEMESTRE</b>	<b>ECTS</b>
<b>UE Obligatoires : total crédits</b>	<b>15</b>
Grands dossiers d'actualité	3
Anglais	3
<b>BLOC Gestion des ressources humaines:</b>	
Gestion du recrutement, des carrières et formations	3
Gestion de réunion, gestion de conflits	3
Performance, mobilisation et gestion de la motivation	3
<b>BLOC Gestion financière et budgétaire:</b>	
Gestion budgétaire	3
Tableaux de bord, indicateurs et performances	3
Analyse fiscalité, financement et investissement	3
<b>Stage + soutenance mémoire</b>	<b>9</b>
<b>UE Optionnelles (2 au choix) : total crédits</b>	<b>6</b>
Management des systèmes d'information décision	3
Informatique	3
Espagnol ou Italien ou Allemand	3

*Compléments d'information : Rubrique « Les filières d'enseignement » sur le site Internet :  
[www.managementpublic.univ-cezanne.fr](http://www.managementpublic.univ-cezanne.fr)*

## Compétences visées par la formation

La Licence de management public permet avant tout d'obtenir des compétences qui sont celles des managers d'aujourd'hui, mêlant à la fois une maîtrise des outils de gestion et une connaissance de l'environnement dans lequel évoluent les organisations, qu'elles soient publiques ou privées.

Cette Licence permet la maîtrise de domaines spécifiques, notamment ceux de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière.

Elle est bâtie également pour amener l'étudiant à élaborer un diagnostic organisationnel, territorial et à proposer des améliorations.

Ces capacités d'analyse sont renforcées par une culture de l'actualité économique et sociale, par des méthodes d'expression écrite et orale et par la pratique de langues étrangères.

---

## Principaux débouchés professionnels

Ils correspondent tout d'abord à des modes d'organisation différenciés, qu'il s'agisse d'une PME, d'une association, d'une ONG ou encore d'une collectivité ou d'une organisation publique dès lors que l'étudiant s'attachera à préparer un concours.

Les secteurs d'activité visés sont ainsi ceux des entreprises intéressées aux problématiques environnementales, à la culture, aux loisirs, à l'humanitaire, au sanitaire, au social ou encore au développement territorial ainsi que toutes les entreprises de service à la population (les transports, la banque, les télécommunications, l'énergie...)

Les titulaires de cette licence pourront prétendre à devenir les assistants des chefs de projet, directeurs, chargés de mission, dans toutes les organisations au service des populations et s'intéressant au concept de territoire.

---

## Poursuite des études en Master

Dans le cadre du système L.M.D. les trois années de Licence permettent une poursuite d'études dans le cycle Master, qui se déroule sur deux années (voir page suivante)

## **Poursuite des études en Master**

L' IMPGT organise un Master Management public qui comprend les spécialités suivantes:

---

### **Sur Aix en Provence :**

- Management des administrations publiques
  - Management des organisations et manifestations culturelles
  - Droit et management des collectivités territoriales (parcours Management Public)
  - Gestion des établissements sanitaires et sociaux
  - Intelligence économique et compétitivité territoriale
  - Master Recherche en sciences de gestion (parcours management public)
- 

### **Sur Marseille :**

- Qualité, gestion de l'environnement et du développement durable
  - Qualité et gestion des services publics
  - Management euro-méditerranéen : développement durable
- 

*Compléments d'information : Rubrique « Les filières d'enseignement » sur le site Internet :*  
[www.managementpublic.univ-cezanne.fr](http://www.managementpublic.univ-cezanne.fr)

## Institut de Management Public



*Université Paul Cézanne  
Aix Marseille III*

### *Renseignements et inscriptions*

Dossiers de candidatures à retirer auprès des secrétariats ou à télécharger en ligne.

Pour les inscriptions en L1, préinscription sur le site Internet de la gestion post-bac.

### *Dates limites de dépôt des dossiers*

1<sup>ère</sup> commission : mi juin / 2<sup>ème</sup> commission : début septembre

*Compléments d'information : Rubrique « Le dossier de candidature » sur le site Internet:*

[www.managementpublic.univ-cezanne.fr](http://www.managementpublic.univ-cezanne.fr)

### *Contacts :*

#### **à Aix en Provence :**

21 rue Gaston de Saporta

13625 Aix en Provence Cedex 1

Téléphone : +33 (0)4 42 170 552

Télécopie : +33 (0)4 42 174 417

Courriel : [licence.mp@univ-cezanne.fr](mailto:licence.mp@univ-cezanne.fr)

#### **à Marseille :**

110 boulevard de la Libération

13004 Marseille

Téléphone : +33 (0)4 91 365 690

Télécopie : +33 (0)4 91 365 694

Courriel : [licence.mp@univ-cezanne.fr](mailto:licence.mp@univ-cezanne.fr)



### **Aix en Provence**

21 rue Gaston de Saporta  
13625 Aix en Provence Cedex 1

Téléphone : +33 (0)4 42 170 552  
Télécopie : +33 (0)4 42 174 417  
Courriel: [licence.mp@univ-cezanne.fr](mailto:licence.mp@univ-cezanne.fr)

### **Marseille**

110 boulevard de la Libération  
13004 Marseille

Téléphone : +33 (0)4 91 365 690  
Télécopie : +33 (0)4 91 365 694  
Courriel : [licence.mp@univ-cezanne.fr](mailto:licence.mp@univ-cezanne.fr)

**Site Internet : [www.managementpublic.univ-cezanne.fr](http://www.managementpublic.univ-cezanne.fr)**